

# IMMIGRATION JETABLE NON

PLACE DE LA REPUBLIQUE  
13 MAI 2006 - 15H



Ensemble à Paris  
pour la manif nationale  
contre le projet de loi  
sur l'immigration

Informez-vous et signez la pétition sur  
[www.contreimmigrationjetable.org](http://www.contreimmigrationjetable.org)

UNITE'S CONTRE UNE IMMIGRATION JETABLE



# Parce qu'il n'existe pas d'êtres sous-humains Uni(e)s contre une immigration jetable

Après le CNE et le CPE, le gouvernement poursuit sa marche forcée vers la précarisation et l'*inégalité* des chances.

C'est le tour des étrangers. Des rafles massives à la couleur de la peau se multiplient partout en France ; une circulaire scandaleuse du 21 février dernier sur les conditions d'interpellation détaille les moyens de piéger les sans-papiers. Une loi sur la validité du mariage multiplie les obstacles aux mariages entre Français et étrangers. Le ministre de l'intérieur ne craint pas d'épouser les propos xénophobes de l'extrême droite stigmatisant les migrants. Le terrain est ainsi préparé pour faire passer ce nouveau projet de loi « relatif à l'immigration et à l'intégration ».

Derrière l'« immigration utile » se cache une conception archaïque de l'humanité selon laquelle certains êtres humains sont, par nature, les outils des autres.

Derrière l'« immigration subie », se cache l'idée que ces êtres humains n'ont pas de droits par eux-mêmes, que leur vie familiale, leur vie privée, leurs besoins de protection sont négligeables s'ils ne sont pas utiles à la prospérité de la France.

Si ce projet de loi était accepté :

- la France deviendra un pays où les étrangers qualifiés de « subis » se verront refuser le droit à mener une vie familiale normale et au respect de la vie privée ;
- la France deviendra un pays où les étrangers seront des outils sélectionnés selon leurs compétences ou selon les besoins provisoires de l'économie et jetables après usage ;
- les sans-papiers seront condamnés à la clandestinité à vie puisque le projet de loi supprime la régularisation des sans-papiers au bout de dix ans de présence en France ;
- le travailleur migrant jetable sera souvent au mieux en situation marginale au regard droit du travail, au pire exclu ;
- l'accès au séjour dépendra du bon vouloir du préfet ;
- l'accès à un titre de séjour de longue durée, condition de l'intégration, sera soumis à des conditions inaccessibles en situation instable.

**Comme le CPE, ce projet de loi**

- **enfreint les droits fondamentaux et les principes constitutionnels**
- **ouvre la voie à un projet de société précaire pour tous**
- **doit être retiré**

**POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR L'IMMIGRATION**

---

Signez la pétition *Uni(e)s contre une immigration jetable* sur le site  
[www.contreimmigrationjetable.org](http://www.contreimmigrationjetable.org)